

Communauté de communes
Thiers Dore et Montagne
47 avenue du Général de Gaulle
63300 THIERS
contact@cctdm.fr
04.73.53.24.71
www.cctdm.fr

BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 04 MAI 2021 à 13H

Date de la convocation : 28 avril 2021

Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 04 mai 2021 à 13h, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.

Membres du Bureau présents :

Tony BERNARD, Rachel BOURNIER, Olivier CHAMBON, Ludovic COMBE, Daniel BALISONI, Bernard VIGNAUD, Sophie DELAIGUE, Philippe CAYRE, Philippe BLANCHOZ, Frédéric CHONIER, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Thomas BARNERIAS, Bernard LORTON, Christiane SAMSON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Patrick SAUZEDDE, Didier ROMEUF, Martine MUNOZ, Georges LOPEZ.

Membres du Bureau ayant donné procuration :

Jean-François DELAIRE à Frédéric CHONIER
Jean-Éric GARRET à Patrick SAUZEDDE
Stéphane RODIER à Sophie DELAIGUE

Membres du Bureau absents excusés :

Daniel BERTHUCAT, Michel COUPERIER, Michel GONIN, Éric CABROLIER, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Sylvain HERMAN.

Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS

Membres du Bureau en exercice :

36

Membres du Bureau présents :

21

Membres du Bureau représentés :

3

Total votants :

24

**ADHÉSION A L'ASSOCIATION
TERRITOIRE ZÉRO CHOMEUR DE LONGUE DURÉE (TZCLD)**

Rapporteurs : Tony BERNARD et Stéphane RODIER

Considérant que l'accès à l'emploi est constitutif de la dignité permettant à toute personne d'exercer pleinement leur citoyenneté, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne et la Municipalité de THIERS mettent tout en œuvre depuis 2017 pour résorber le chômage de longue durée sur les deux quartiers prioritaires de la Ville au travers de la loi d'expérimentation du 29 février 2016 n° 2016-231 « Territoire Zéro Chômeur de longue durée ».

« Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi », préambule de la Constitution du 27 octobre 1946.

Dans le cadre de la seconde loi n°2020-1577 d'expérimentation « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée », votée de nouveau à l'unanimité le 14 décembre 2020, la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne souhaite soutenir la Ville de THIERS sur une nouvelle candidature portant sur l'extension de l'expérimentation à l'ensemble des administré.e.s de la commune.

L'association TZCLD étant la structure porteuse des territoires candidats à cette seconde loi, il est proposé au Bureau Communautaire de valider l'adhésion de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne à cette dernière pour un montant de 500 euros.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve** l'adhésion de Communauté de communes Thiers Dore et Montagne à l'association Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) ;
- **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget ;
- **Autorise** le Président à signer tout document afférent à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 24

Membres présents : 21

Membres représentés : 2

Non-participation :

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 24

Pour : 24

Contre :

Abstentions :

Pour ampliation certifiée conforme,
Le Président,

Tony BERNARD,
Maire de Châteldon

